

# PANORAMA DE L'OBSERVATOIRE DU FONCIER AGRICOLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES COTEAUX BORDELAIS

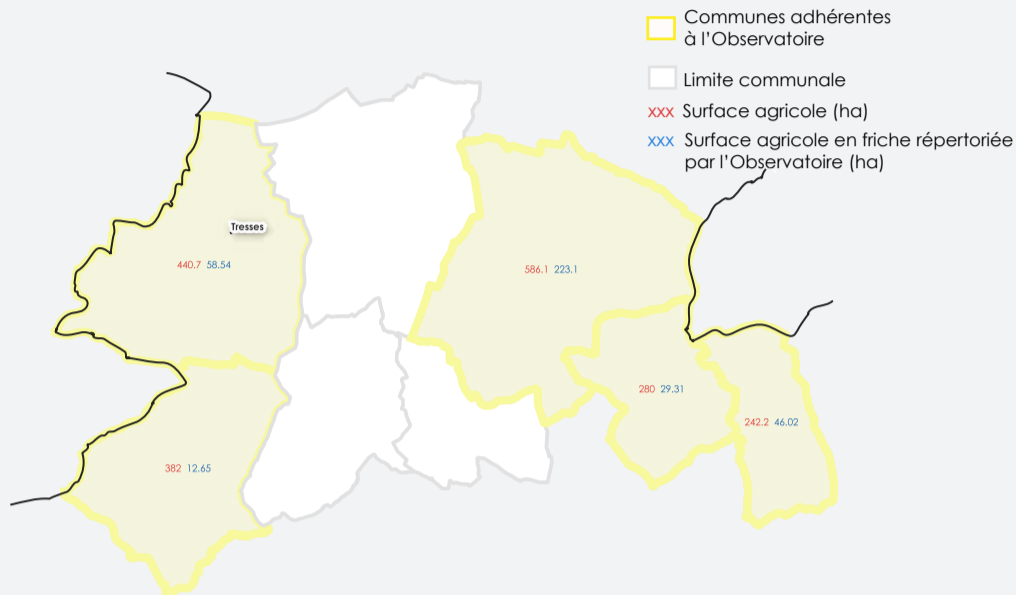


PÔLE TERRITORIAL  
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS  
ESPACE AGRI'ALIM

SEPTEMBRE 2023

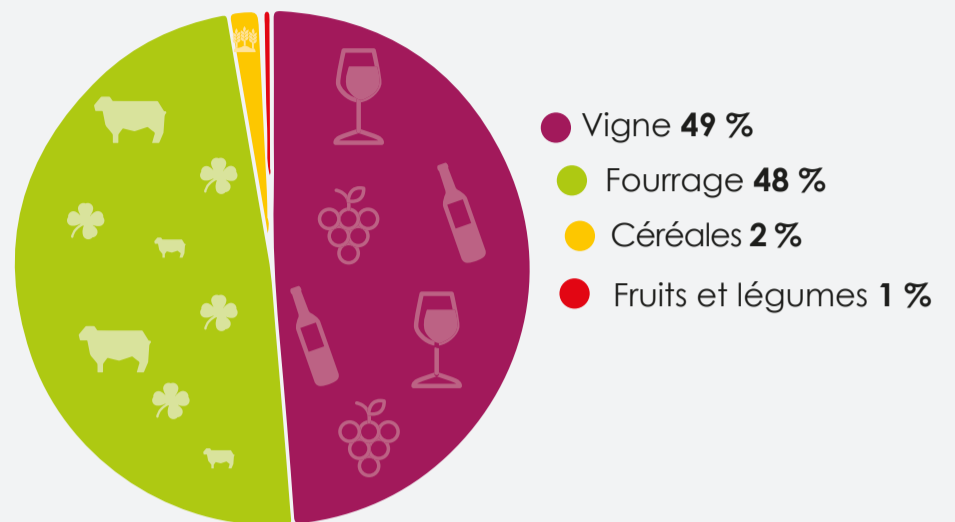
## LA SURFACE AGRICOLE

### Surface agricole par commune et surface agricole en friche



**5 communes** de la Communauté de Communes sont actuellement adhérentes à l'Observatoire du Foncier Agricole et bénéficient d'une étude détaillée de leur foncier, soit **66,3 % de la surface totale du territoire de la CDC**.

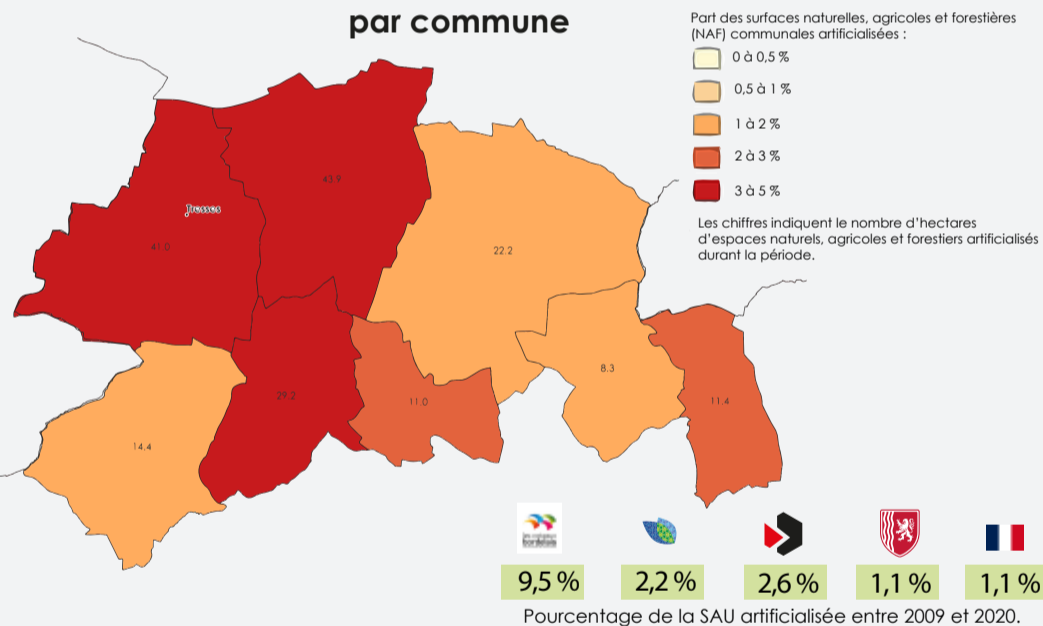
## REPARTITION DES PRODUCTIONS



La surface agricole utile (SAU) de la CDC Les Coteaux Bordelais s'élève à **1 919 hectares**. Elle est quasiment exclusivement occupée par la **culture de la vigne et les fourrages**.

## ARTIFICIALISATION DES SOLS

### Évolution de l'artificialisation des sols entre 2009 et 2020 par commune

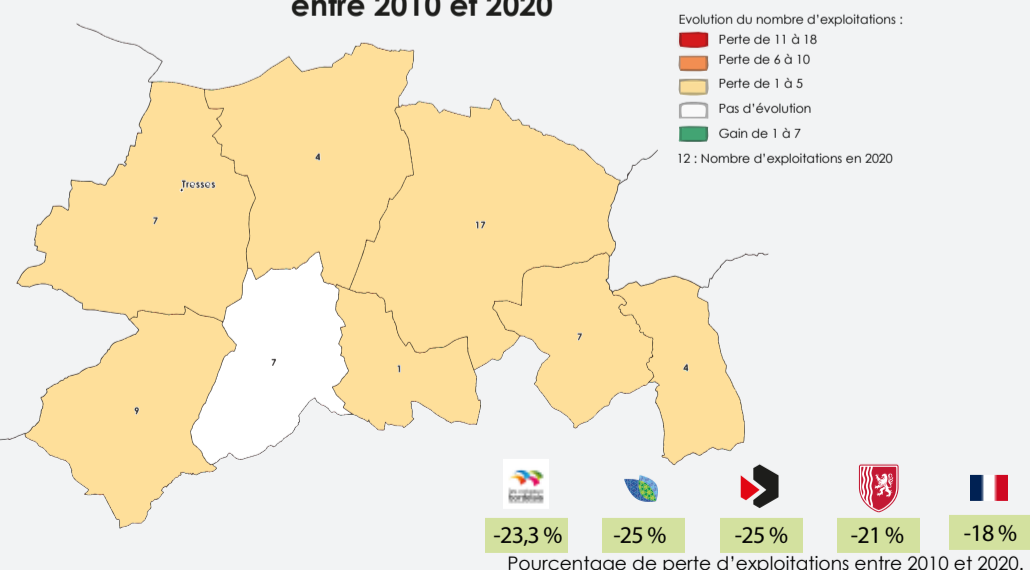


9,5 % 2,2 % 2,6 % 1,1 % 1,1 %  
Pourcentage de la SAU artificialisée entre 2009 et 2020.

**181 ha** ont été artificialisés sur la Communauté de Communes Les Coteaux Bordelais entre 2009 et 2020. **La part de surfaces naturelles, agricoles et forestières artificialisées est très élevée**, en grande partie dû à la pression foncière exercée par la proximité de la métropole bordelaise.

## LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS

### Evolution du nombre d'exploitation par commune entre 2010 et 2020

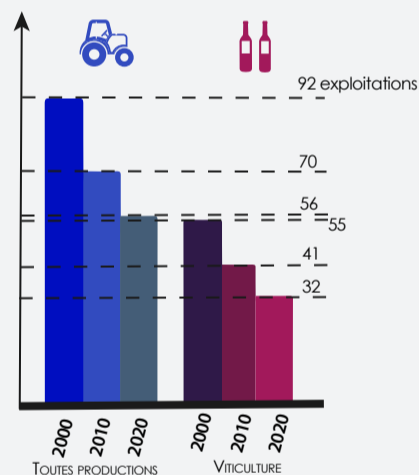


-23,3 % -25 % -25 % -21 % -18 %  
Pourcentage de perte d'exploitations entre 2010 et 2020.

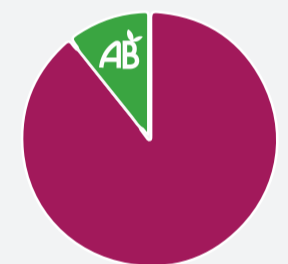
Entre 2010 et 2020, on observe **une perte de 17 exploitations** sur les communes de la CDC. Aucune commune n'a augmenté son nombre d'exploitation. La perte s'explique notamment par une difficulté à trouver un successeur pour chaque exploitant.

## FOCUS SUR LA VITICULTURE

### Évolution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2020



### Surface de vignes en agriculture biologique en 2020



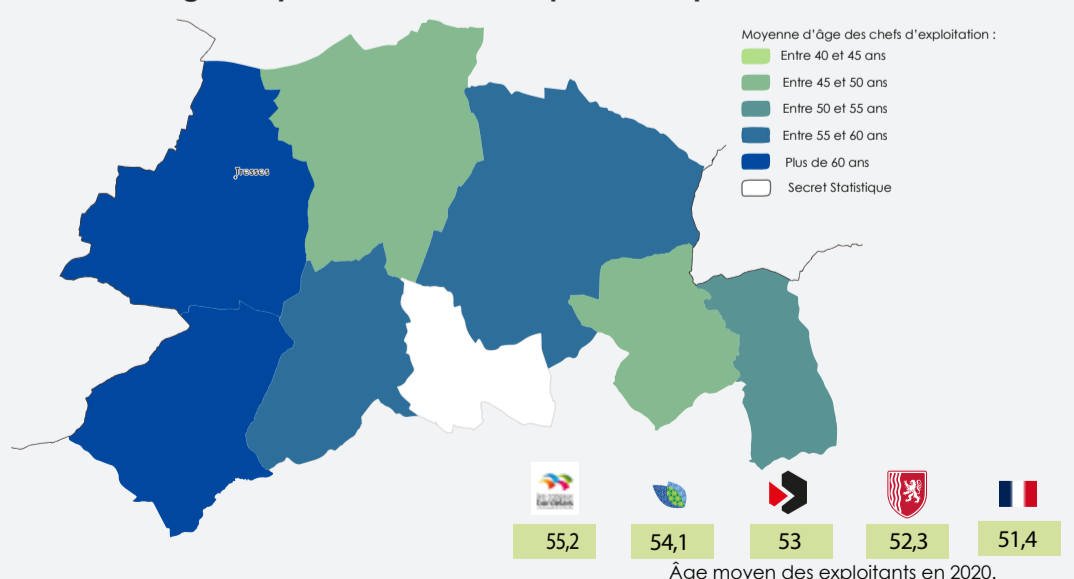
Surface totale : 932,9 ha  
Surface en AB : 112,1 ha  
soit **12 %** de la surface totale

Entre 2000 et 2020, **40 % des exploitations viticoles de la CDC Les Coteaux Bordelais ont disparu**.

La crise actuelle de la filière viticole entraîne de nouvelles réflexions sur le devenir de la vigne en Entre-deux-Mers : va-t-elle encourager la diversification vers d'autres productions, ou la transformation des paysages vers des friches ou du reboisement ?

## L'ÂGE DES EXPLOITANTS

### Âge moyen des chefs d'exploitation par commune



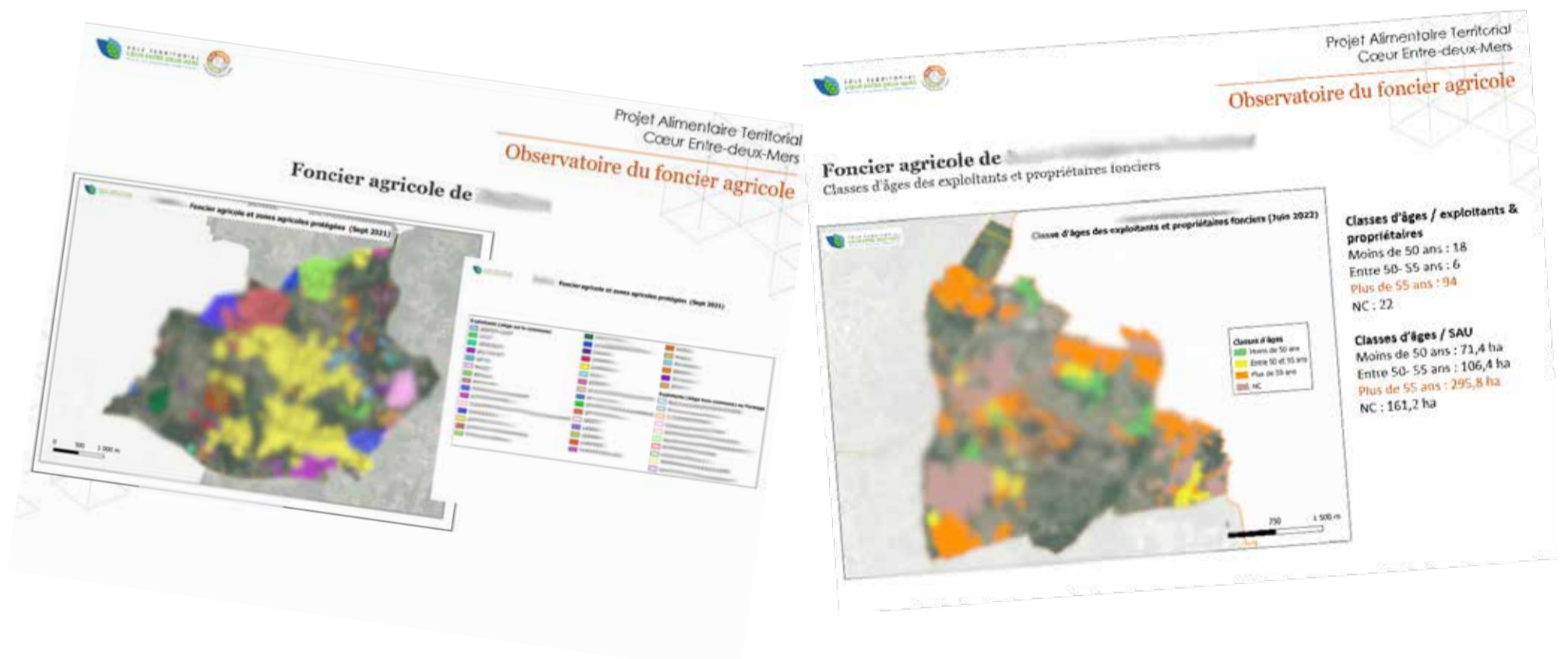
La moyenne d'âge des exploitants agricoles toutes productions confondues sur la CDC du Créonnais est de **55,2 ans**.

Cette moyenne très élevée montre le problème du renouvellement des générations agricoles et **l'importance d'anticiper la transmission des exploitations**.

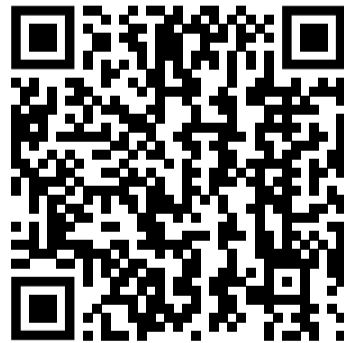
## L'OFFRE DE SERVICES DE L'OBSERVATOIRE DU FONCIER AGRICOLE

Un **service mutualisé aux communes du Cœur Entre-deux-Mers** qui vous accompagne pour vous aider à mieux connaître l'agriculture de votre commune et travailler au renouvellement des générations et des productions agricoles.

- ✓ Nous répertorions et qualifions les friches agricoles et menons des enquêtes de terrain pour connaître les opportunités de transmission de propriétés.
- ✓ Nous conseillons les élus pour activer des outils réglementaires de protection du foncier agricole et pour implanter de nouvelles activités agricoles sur le foncier communal (espaces tests, fermages, régies,...).
- ✓ Nous proposons un accompagnement individuel et gratuit à tous les propriétaires de terres agricoles dans leurs démarches de cessions/ventes en lien avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture.
- ✓ Nous orientons les candidats porteurs de projets alimentaires, dans leur recherche de foncier agricole disponible sur le Cœur Entre-deux-Mers.



Pour en savoir plus :



[www.coeurentre2mers.com](http://www.coeurentre2mers.com)

[www.facebook.com/agrialimcoeurentre2mers/](https://www.facebook.com/agrialimcoeurentre2mers/)

[foncier@coeurentre2mers.com](mailto:foncier@coeurentre2mers.com)

Document réalisé en Septembre 2023 par l'Espace Agri'Alim du Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers dans le cadre du Programme Alimentaire Territorial